

ACCIDENT

survenu à la montgolfière immatriculée F-GKSB

Evénement :	collision avec une ligne électrique lors de l'atterrissage.
Cause identifiée :	détection tardive de l'obstacle.

Conséquences et dommages :	enveloppe déchirée.
Aéronef :	montgolfière Raven Balloon RX 8.
Date et heure :	mercredi 3 septembre 2003 à 20 h 25.
Exploitant :	club.
Lieu :	Illies (59).
Nature du vol :	baptême de l'air, "vol découverte".
Personnes à bord :	pilote + 3 passagers.
Titres et expérience :	pilote, 57 ans, BL de 1977, 904 heures de vol dont cinq dans les trois mois précédents toutes sur type.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 050° / 06 kt CAVOK, température 17 °C, QNH 1 029 hPa. heure du coucher du soleil : 20 h 28.

Circonstances

A 19 heures 15 le pilote décolle de Fournes-en-Weppes (59) avec trois passagers à bord dans le cadre d'un vol de découverte. Après une heure et quinze minutes de vol et tenant compte de l'heure de la nuit aéronautique, il décide d'atterrir à proximité d'une autre montgolfière qui vient de toucher le sol. Il explique qu'il aperçoit une ligne électrique haute tension sur la trajectoire du ballon à une distance d'environ cinq cents mètres et choisit un champ de chaume situé en amont. Il effectue une procédure d'atterrissage normale. En fin de descente, à environ quatre mètres du sol il "soupape" pour atterrir. A cet instant, il distingue à une quinzaine de mètres de la nacelle, les câbles d'une ligne électrique moyenne tension. Il éteint les veilleuses des brûleurs, ouvre complètement la soupape et la maintient ainsi afin d'accélérer la descente. L'enveloppe touche les câbles provoquant un arc électrique et s'affale sur la ligne. La nacelle prend contact avec le sol en douceur. Le pilote demande aux passagers de rester à bord afin de ne pas délester trop rapidement le ballon et débranche les bouteilles de gaz. Il attend que l'enveloppe se vide et évacue avec les passagers la nacelle.

Le pilote ajoute qu'il n'a pas été gêné par le soleil couchant et que le manque de contraste entre la surface du sol et les poteaux de la ligne électrique ne lui a pas permis de détecter l'obstacle.